

# **Etat des lieux de l'offre en Soins Oncologiques de Support (SOS) en Auvergne-Rhône-Alpes Département de la Loire**

---

Mars 2025

---

# Sommaire

<b>1. Contexte .....</b>	<b>3</b>
<b>2. Eléments de méthodologie .....</b>	<b>3</b>
<b>3. Analyse de l'offre en SOS dans la Loire.....</b>	<b>5</b>
3.1    Typologie des répondants.....	5
3.2    Répartition géographique de l'offre en SOS dans la Loire .....	6
3.3    Les SOS proposés et envisagés dans la Loire versus ARA.....	17
3.4    Le profil des bénéficiaires dans la Loire versus ARA .....	19
3.5    La répartition du moment de la prise en charge de chaque SOS dans la Loire versus ARA .....	21
3.6    Les professionnels intervenant pour chaque SOS dans la Loire .....	24
3.7    Les modalités de prise en charge dans la Loire versus ARA.....	26
3.8    Les lieux de prise en charge dans la Loire versus ARA .....	27
<b>4. Synthèse.....</b>	<b>29</b>
<b>Annexe.....</b>	<b>31</b>
Détail des professionnels intervenant répertoriés dans la rubrique "Autre" .....	31
Détail des intervenants par type de SOS et de structures .....	32

## 1. Contexte

Les soins oncologiques de support (SOS) sont définis comme « l'ensemble des soins et soutiens nécessaires aux personnes malades tout au long de la maladie conjointement aux traitements oncologiques ou onco-hématologiques spécifiques lorsqu'il y en a ».

L'INCa a défini un panier référentiel avec **un socle de base de 4 soins de support** (prise en charge de la douleur, de la diététique, du soutien psychologique, prise en charge sociale, familiale et professionnelle), complété par **un socle complémentaire de 5 soins de support** (activité physique adaptée, les conseils d'hygiène de vie, le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer, le soutien à la mise en œuvre de la préservation de la fertilité et la prise en charge des troubles de la sexualité). Par ailleurs, il est envisagé dans le cadre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030 de rajouter les **soins de socio-esthétiques**.

Les soins oncologiques de support constituent un maillon majeur du parcours cancer des patients atteints d'un cancer à la fois en amont, pendant et après les traitements actifs. Leur accessibilité géographique, la visibilité et la répartition adaptée de l'offre aux besoins sur le territoire sont un enjeu crucial.

Afin d'améliorer la qualité de vie des patients atteints de cancer et pour répondre à cet enjeu, la stratégie cancers Auvergne Rhône-Alpes 2022-2025, déclinaison régionale de la stratégie décennale, a inscrit comme action celle de : Structurer l'offre de soins de support et garantir sa couverture régionale y compris l'accompagnement et le soutien aux aidants dont la visibilité de l'offre associative.

Dans ce cadre, **l'ARS a lancé un état des lieux de l'offre en SOS en Auvergne Rhône Alpes, en établissements de santé et en associations**.

## 2. Eléments de méthodologie

L'objectif poursuivi était de réaliser un état des lieux des SOS en ARA au 31/12/2023 **afin de rendre lisible et visible l'offre en soins oncologiques de support de notre région et identifier d'éventuels besoins non couverts**.

Le périmètre de cet état des lieux a concerné les 9 SOS du panier référentiel de l'INCa auxquels ont été ajoutés les soins de socio-esthétiques soit **10 SOS au total**.

Les structures cibles étaient les suivantes :

- **Le(s) site(s) des établissements de santé** autorisés (chirurgie et/ou radiothérapie et/ou chimiothérapie) ;
- Les établissements associés au traitement du cancer (chimiothérapie) ;
- Les établissements de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR) ;
- **Les associations** identifiées proposant ou susceptibles de proposer des SOS (cf statut) ;
- **Les structures APA** validées par la DRAJES pour figurer dans l'annuaire Sport Santé ;
- Les dispositifs d'Accompagnement vers la Pratique d'Activité Physique - **DAPAP**.

Les associations qui ont répondu ont signé une charte d'engagement (cf. questionnaire).

Le nombre total de structures interrogées était de **880**.

L'enquête a été lancée via l'outil SOLEN le **13 décembre 2023** et s'est clôturée le **8 février 2024**.

**4 types de questionnaires** conçus de façon cohérente dans les questions posées, ont été diffusés à chacune des structures cibles :

- Un questionnaire Etablissements de santé
- Un questionnaire associations
- Un questionnaire structures APA
- Un questionnaire DAPAP.

Les questions appelaient des réponses fermées "oui/non" matérialisées par 1 ou 0 dans l'enquête. Seules 2 questions appelaient des réponses détaillées : l'une sur les intervenants "autre" et l'autre sur les lieux de prise en charge lorsqu'il s'agissait des locaux d'autre(s) site(s) de l'établissement.

Le remplissage des questionnaires est personnes dépendantes et donc peut éventuellement constituer un biais.

Seules les structures ayant répondu totalement au questionnaire ont été prises en compte dans cette analyse. Les réponses partielles n'ont pas été analysées.

L'offre en SOS a été analysée sur la base à la fois des structures répondantes et qui proposent ces soins. Des cartographies complètent cette analyse notamment le temps d'accès à chacun des SOS en annexe.

Une analyse a été réalisée à l'échelle régionale. Elle a ensuite été déclinée en analyse département par département se traduisant par 12 rapports départementaux accompagnés de cartographie de l'offre.

Pour l'exploitation des questionnaires, comme des établissements ayant la même entité juridique ont des activités différentes (ex : à la fois Ets autorisés et Ets de SMR), le choix a été fait de les qualifier en premier lieu d'Ets autorisés au traitement du cancer, en second lieu Ets associés tout en conservant les réponses de chaque site pour l'analyse.

Par ailleurs, certains Ets ayant plusieurs sites d'activité ont répondu sur un même questionnaire pour l'ensemble de leurs sites. Aussi, par souci d'homogénéité, le traitement des données a été réalisé par entité juridique et non par site.

**Cet état des lieux est un 1<sup>er</sup> exercice et donc une photo de l'offre en SOS à l'instant T0. En effet, l'analyse des questionnaires montre un manque de traçabilité des files actives de patients permettant d'avoir une approche quantitative de l'offre en région. Aussi, cette enquête nécessite d'être approfondie, complétée et partagée avec les acteurs des territoires afin de mieux objectiver les réels besoins en SOS.**

### 3. Analyse de l'offre en SOS dans la Loire

Dans la Loire, sur **150 structures interrogées**, **60 ont répondu** à l'enquête (les réponses partielles à l'enquête ne sont pas comptabilisées).

Type de structures	Nombre de structures interrogées	Pourcentage de structures répondantes
Ets autorisés au traitement (ttt) du cancer	9	100 % (9/9)
Ets de SMR	19	47 % (9/19)
Associations	8	38 % (3/8)
Structures APA	113	34 % (38/113)
DAPAP	1	100 % (1/1)
<b>Total</b>	<b>150</b>	<b>40 %</b> <b>(60/150)</b>

Le taux de réponse de la campagne des établissements autorisés au traitement du cancer est de **100 %** (9/9).

#### 3.1 Typologie des répondants

Sur les **60** structures ayant répondu à l'enquête dans la Loire dont **9** établissements autorisés au traitement du cancer, **56** proposent des SOS. Elles se répartissent ainsi :

Type de structures	Pourcentage de structures proposant des SOS sur les répondants
Ets autorisés au traitement (ttt) du cancer	89 % (8/9)
Ets de SMR	67 % (6/9)
Associations	100 % (3/3)
Structures APA	100 % (38/38)
DAPAP	100 % (1/1)
<b>Total</b>	<b>93 %</b> <b>(56/60)</b>

Soit :

- **14 établissements sanitaires** (78 %) dont 8 établissements de santé autorisés au traitement du cancer sur 9 et 6 établissements de SMR,
- **3 associations**,
- **38 structures APA et 1 DAPAP**.

Il n'y a pas d'établissement associé dans la Loire.

### 3.2 Répartition géographique de l'offre en SOS dans la Loire

Les 10 cartes suivantes présentent la répartition départementale de chaque SOS. Chaque structure a été numérotée et classée selon sa typologie :

- Etablissements autorisés au traitement du cancer
- Etablissements associés
- Etablissements de SMR
- Associations
- Structures APA/DAPAP

**Seuls les sites principaux figurent sur ces cartes.** Les antennes, sites secondaires ou extérieurs déclarés dans la question :

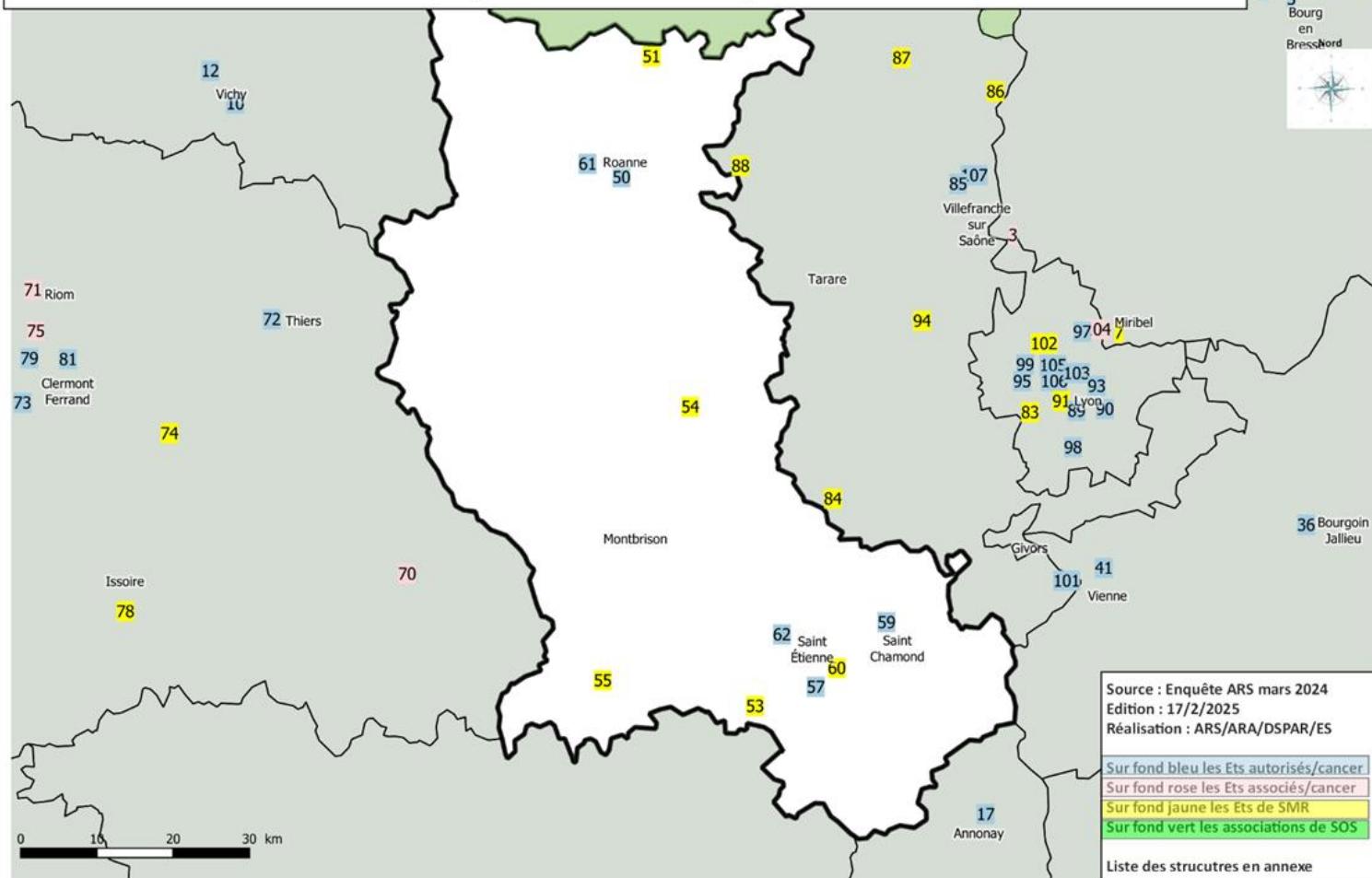
- n° 15 du questionnaire adressé aux établissements sanitaires,
- n° 13 du questionnaire adressé aux associations,
- n° 6 du questionnaire adressé aux structures APA,
- n° 5 du questionnaire adressé aux DAPAP, n'apparaissent pas dans la cartographie.

# Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023

## Prise en charge de la douleur du patient - LOIRE



5  
Bourg  
en  
BresseNord

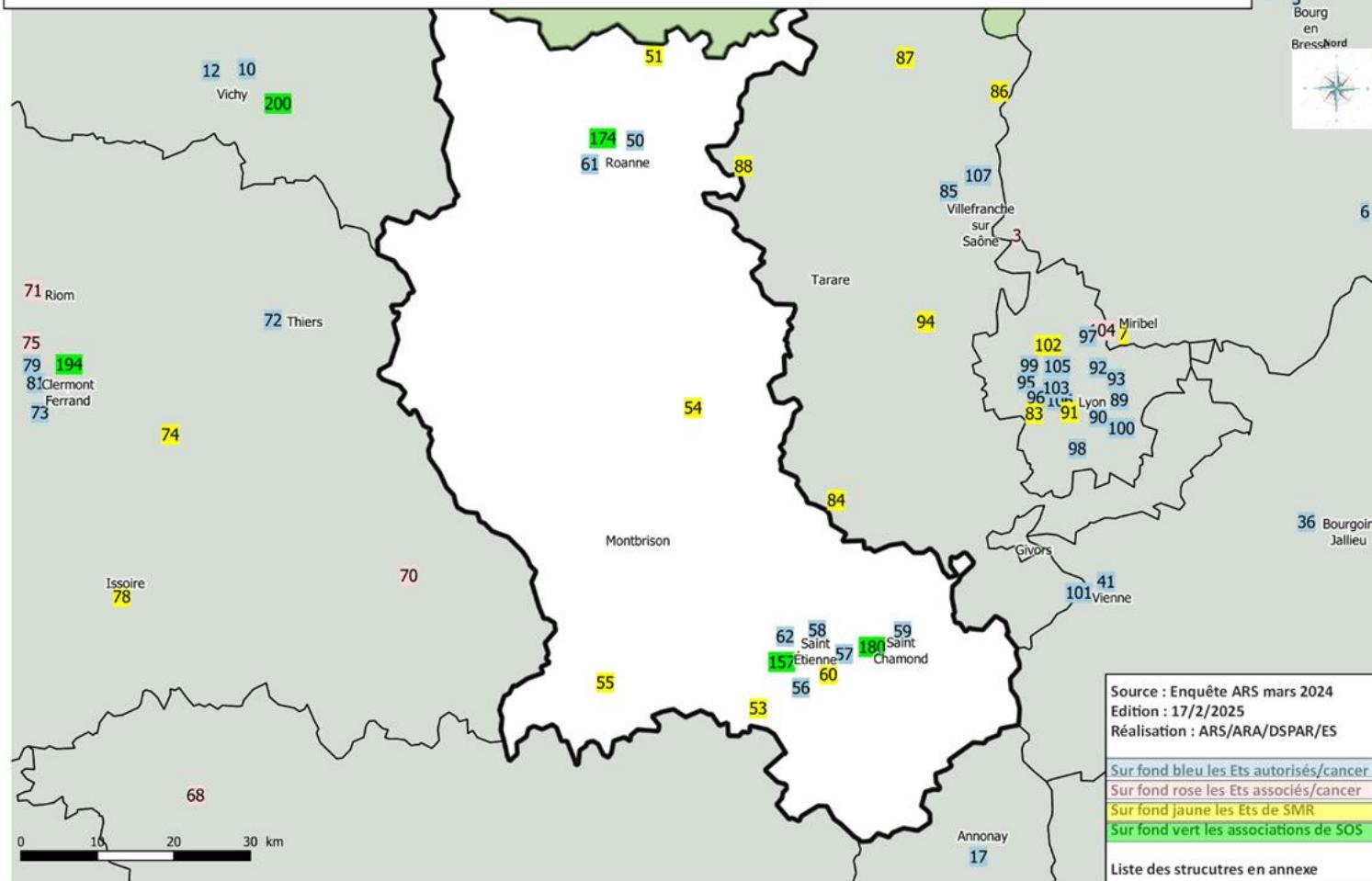


Ets_Aut	50	420000010	CH de Roanne	SMR	51	420000036	CH de Charlieu
Ets_Aut	57	420011413	Hôpital Privé de la Loire	SMR	53	420000242	CH Georges Claudinon
Ets_Aut	59	420780637	CH du Gier - MCO	SMR	54	420000267	CH du Forez Site de Feurs
Ets_Aut	61	420782310	Clinique du Renaison	SMR	55	420000275	CH de Saint Bonnet Le Château
Ets_Aut	62	420785354	Hôpital Nord - CHU42	SMR	60	420782096	Centre Médical MFL SSAM des 7 Collines

Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023  
Diététique & Nutrition - LOIRE



5  
Bourg  
en  
BresseNord

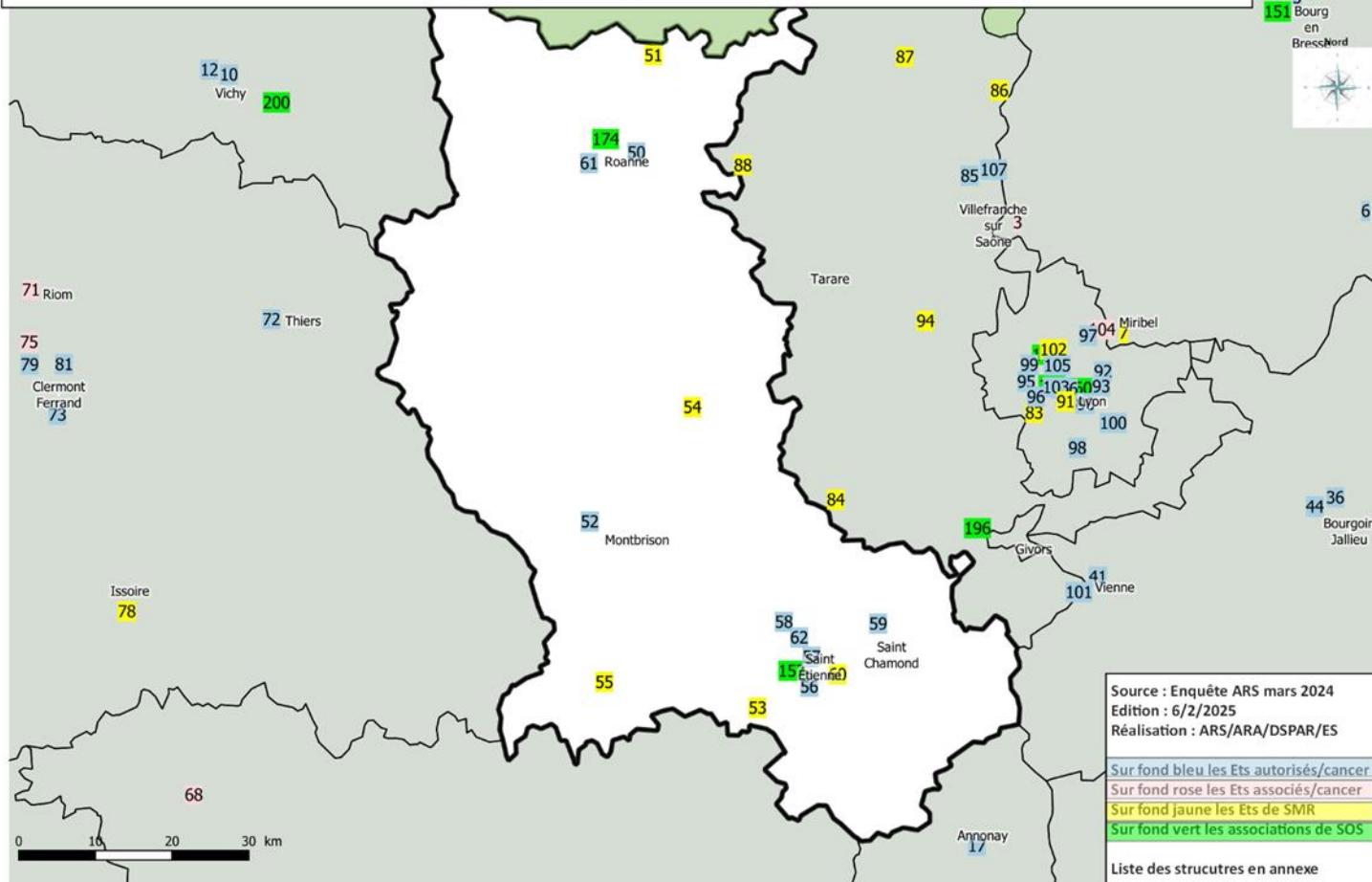


Ets_Aut	50	420000010	CH de Roanne	Ets_Aut	59	420780637	CH du Gier - MCO	SMR	54	420000267	CH du Forez Site de Feurs
Ets_Aut	52	420000226	CH du Forez Site de Montbrison	Ets_Aut	61	420782310	Clinique du Renaison	SMR	55	420000275	CH de Saint Bonnet Le Château
Ets_Aut	56	420010050	Clinique Mutualiste MFL SSAM	Ets_Aut	62	420785354	Hôpital Nord - CHU42	SMR	60	420782096	Centre Médical MFL SSAM des 7 Collines
Ets_Aut	57	420011413	Hôpital Privé de la Loire	SMR	51	420000036	CH de Charlieu	Asso	157		Comité dép. 42 - Ligue contre le cancer
Ets_Aut	58	420780504	Clinique du Parc St Priest en Jarez	SMR	53	420000242	CH Georges Claudinon	Asso	174		Femmes avant tout

Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023  
Prise en charge psychologique du patient - LOIRE

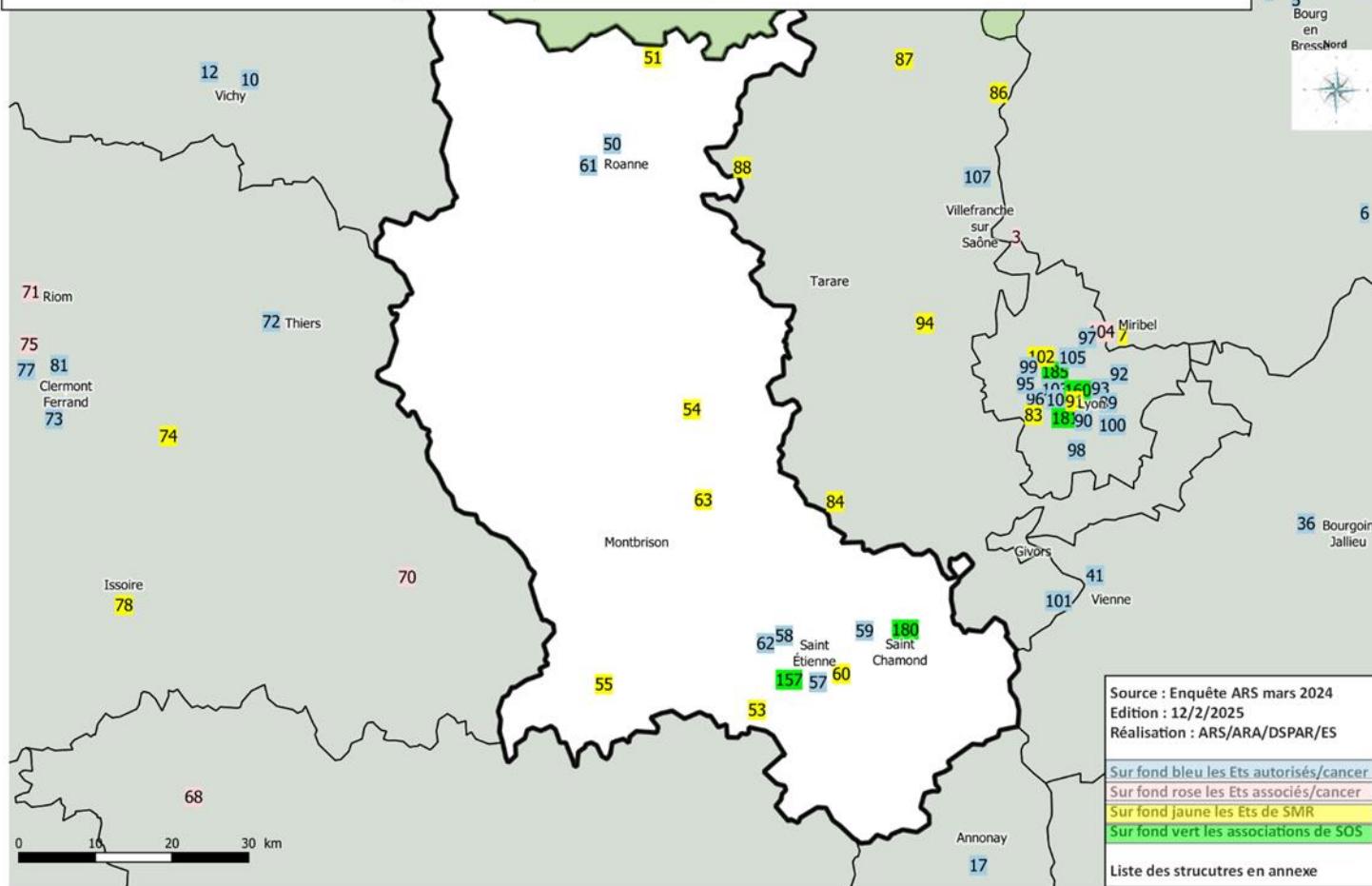


15  
131 Bourg  
en  
BresseNord



Ets_Aut	50	420000010	CH de Roanne	Ets_Aut	61	420782310	Clinique du Renaison	SMR	55	420000275	CH de Saint Bonnet Le Château
Ets_Aut	56	420010050	Clinique Mutualiste MFL SSAM	Ets_Aut	62	420785354	Hôpital Nord - CHU42	SMR	60	420782096	Centre Médical MFL SSAM des 7 Collines
Ets_Aut	57	420011413	Hôpital Privé de la Loire	SMR	51	420000036	CH de Charlieu	Asso	157		Comité dép. 42 - Ligue contre le cancer
Ets_Aut	58	420780504	Clinique du Parc ST Priest en Jarez	SMR	53	420000242	CH Georges Claudinon	Asso	174		Femmes avant tout
Ets_Aut	59	420780637	CH du Gier - MCO	SMR	54	420000267	CH du Forez Site de Feurs	Asso	180		Jeune et Rose

Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023  
Prise en charge sociale, familiale & professionnelle - LOIRE



Ets_Aut	50	420000010	CH de Roanne	Ets_Aut	62	420785354	Hôpital Nord - CHU42	SMR	60	420782096	Centre Médical MFL SSAM des 7 Collines
Ets_Aut	57	420011413	Hôpital Privé de la Loire	SMR	51	420000036	CH de Charlieu	SMR	63	420793697	Clinique Alma Santé
Ets_Aut	58	420780504	Clinique du Parc St Priest en Jarez	SMR	53	420000242	CH Georges Claudinon	Asso	157		Comité dép. 42 - Ligue contre le cancer
Ets_Aut	59	420780637	CH du Gier - MCO	SMR	54	420000267	CH du Forez Site de Feurs	Asso	180		Jeune et Rose
Ets_Aut	61	420782310	Clinique du Renaison	SMR	55	420000275	CH de Saint Bonnet Le Château				

# Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023 - Activité physique adaptée - LOIRE

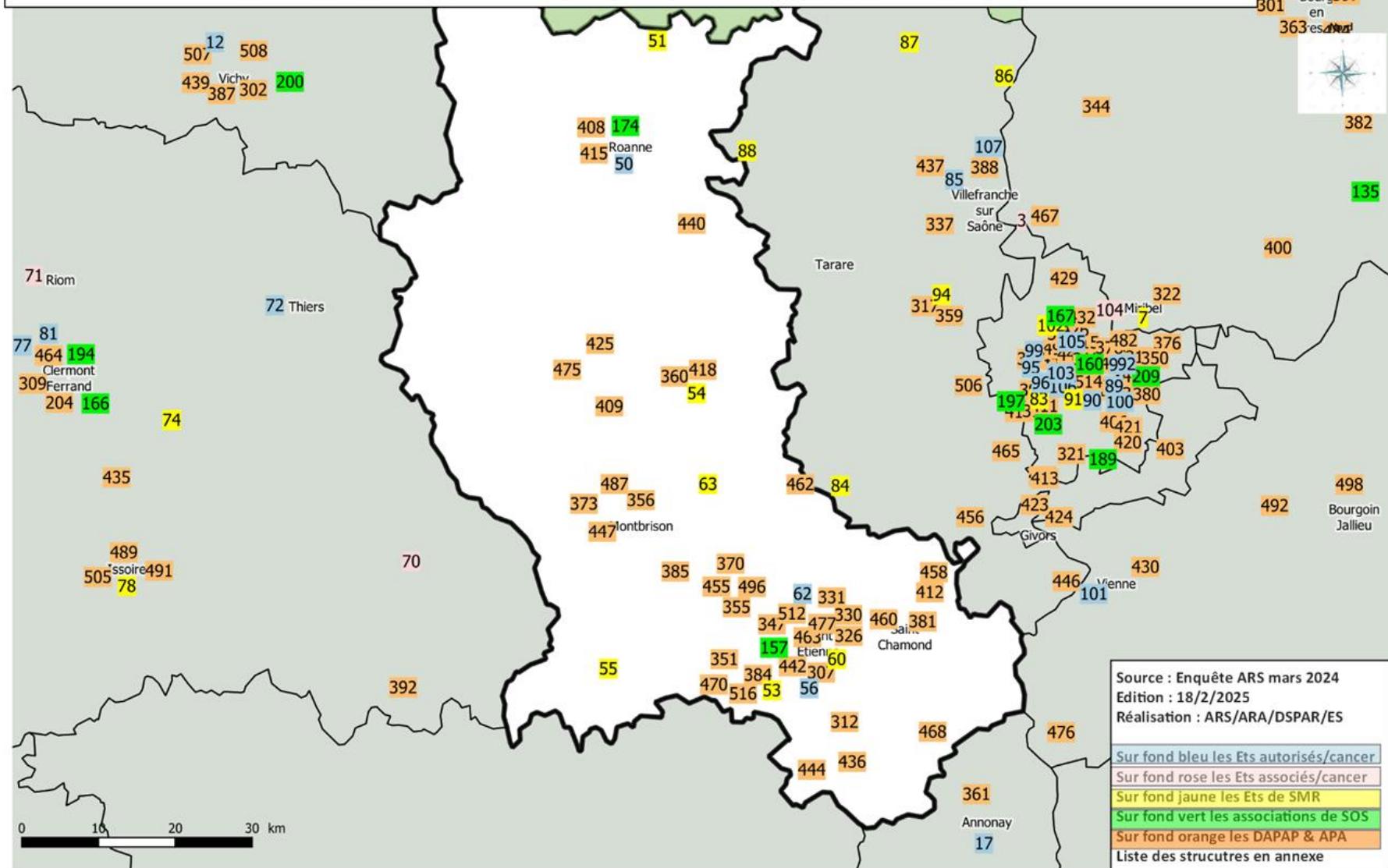


79 151 390  
301 Bourg 397  
en 363 es 404



382

135

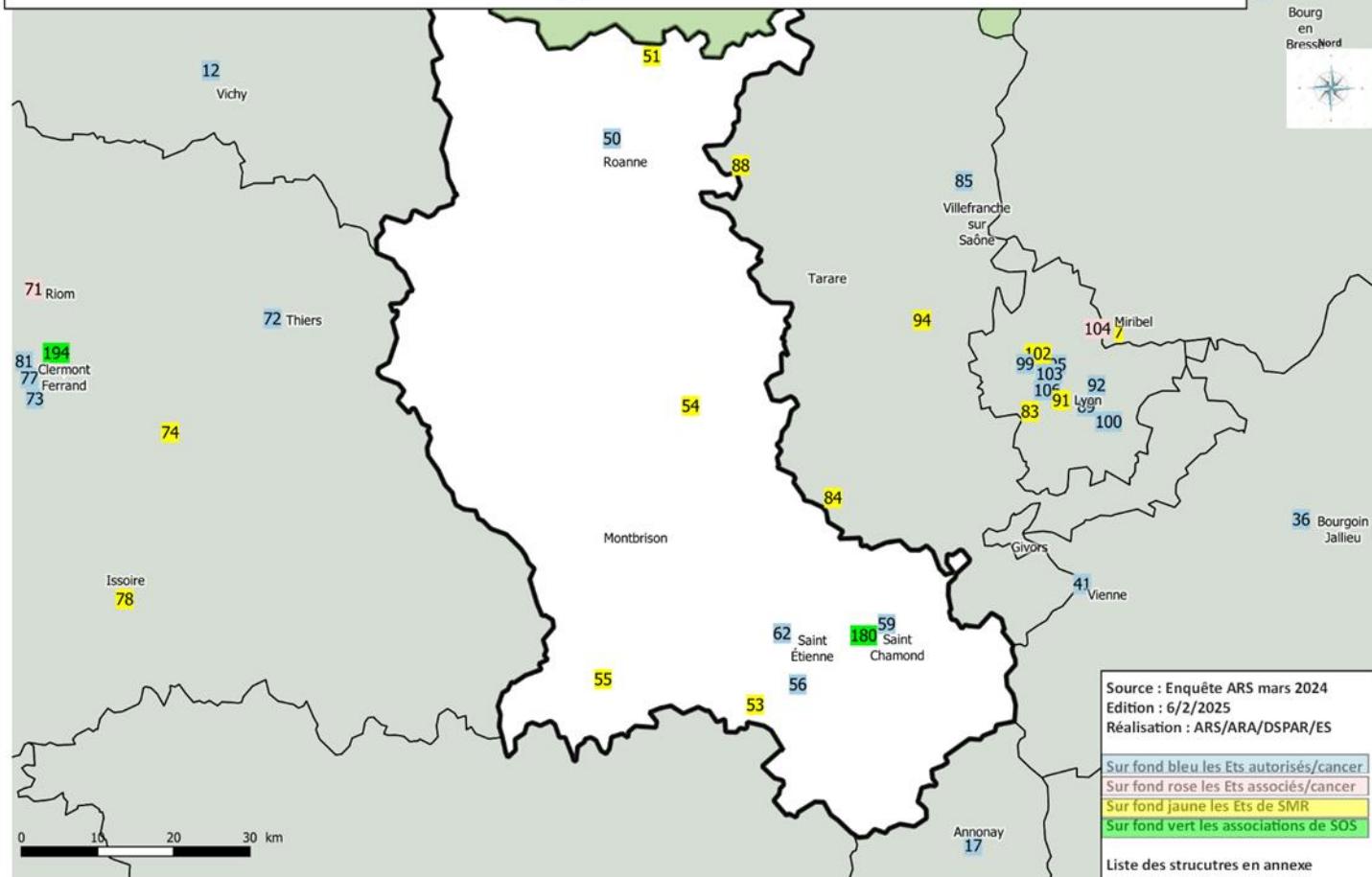


Ets_Aut	50	420000010	CH de Roanne	APA	385	Club de l'avenir
Ets_Aut	56	420010050	Clinique Mutualiste MFL SSAM	APA	408	EPGV Riorges
Ets_Aut	62	420785354	Hôpital Nord - CHU42	APA	409	Equit'Astrée
SMR	51	420000036	CH de Charlieu	APA	412	Espace sport bien être
SMR	53	420000242	CH Georges Claudinon	APA	415	Exagym
SMR	54	420000267	CH du Forez Site de Feurs	APA	418	Feurs Sport Pour Tous
SMR	55	420000275	CH de Saint Bonnet Le Château	APA	425	GV Bussy Albieux
SMR	60	420782096	Centre Médical MFL SSAM des 7 Collines	APA	436	Kimudjuk
SMR	63	420793697	Clinique Alma Santé	APA	440	L'APA Sage
Asso	157		Comité départemental 42 - Ligue contre le cancer	APA	442	Le Babet
Asso	174		Femmes avant tout	APA	444	Les Cochers de Montaron
APA	307		DAPAP 42	APA	447	Loire Forez Agglomération
APA	312		A dada sur mon Pilat	APA	455	MJC de Saint-Just Saint-Rambert
APA	326		Amicale Laïque Chapelon	APA	458	Nat Pilates
APA	330		Arc en Ciel Atoutform	APA	460	Né pour combattre
APA	331		Arc en ciel de Sorbiers	APA	462	Office Municipal des sports de Chazelles-sur-Lyon
APA	347		Athlé forme 42	APA	463	Office Stéphanois des personnes âgées
APA	351		Aviron Stéphanois	APA	468	Pas A Pas
APA	355		Base de loisirs Loire Forez	APA	470	Pertuiset Baroque Joute PBJ
APA	356		Basket club Montbrison féminin	APA	475	Retraite sportive de Boen
APA	360		Bien être et rires 42	APA	477	Rugby Club de Saint-Etienne
APA	370		Centre aquatique et de remise en forme Nautiform	APA	487	SLEM Poney-club de Montbrison
APA	373		Centre social Montbrison	APA	496	Tennis Club Andrézieux Bouthéon
APA	381		CLCS Jean-Macé - St Chamond	APA	512	Zone Fitness Villars
APA	384		Club de kayak du Chambon Feugerolles	APA	516	Audacieuse du Mas

## Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023 Conseils d'hygiène de vie - LOIRE



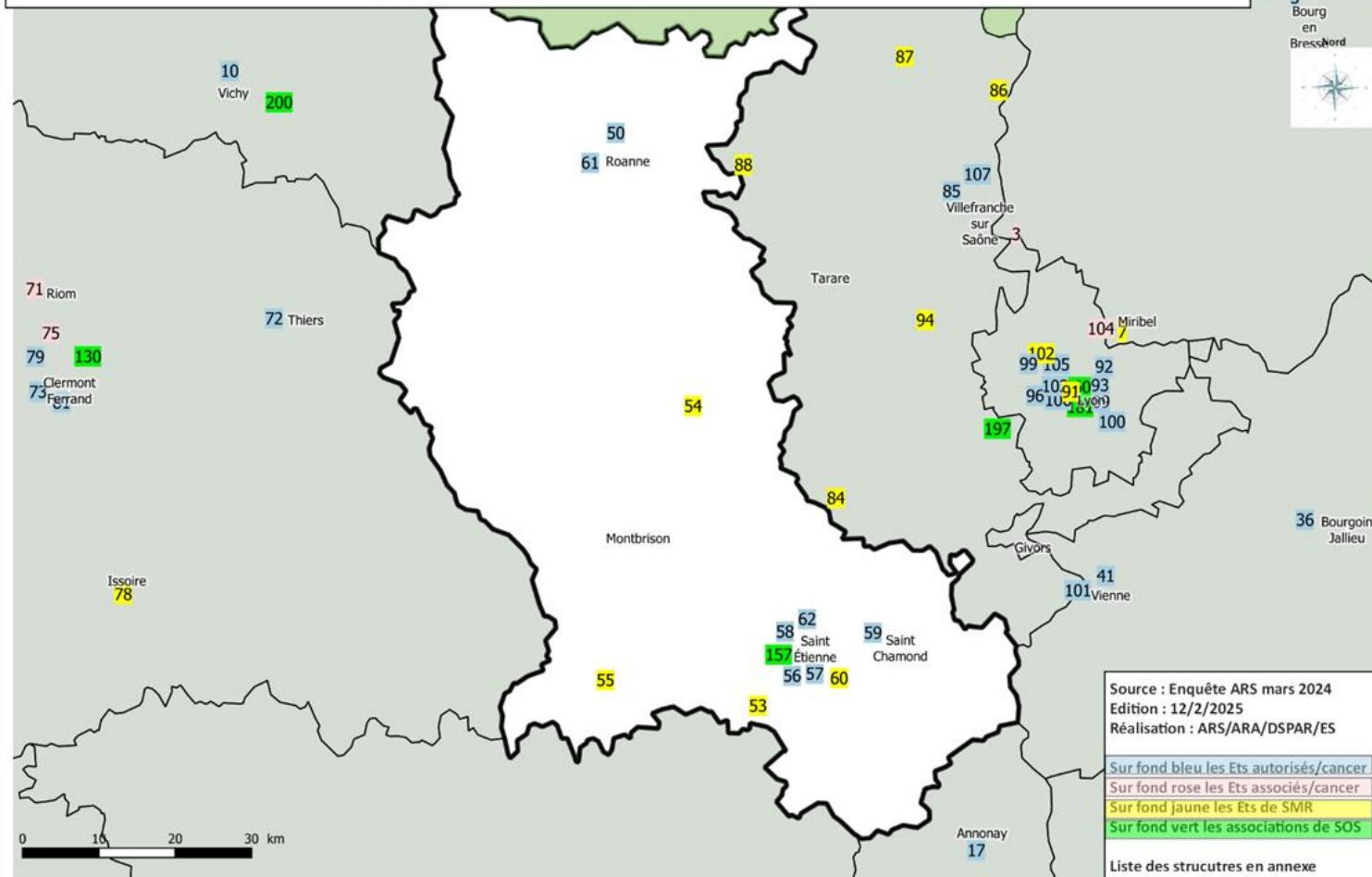
Bourg  
en  
BresseNord



Ets_Aut	50	420000010	CH de Roanne	SMR	53	420000242	CH Georges Claudinon
Ets_Aut	56	420010050	Clinique Mutualiste MFL SSAM	SMR	54	420000267	CH du Forez Site de Feurs
Ets_Aut	59	420780637	CH du Gier - MCO	SMR	55	420000275	CH de Saint Bonnet Le Château
Ets_Aut	62	420785354	Hôpital Nord - CHU42	Asso	180		Jeune et Rose
SMR	51	420000036	CH de Charlieu				

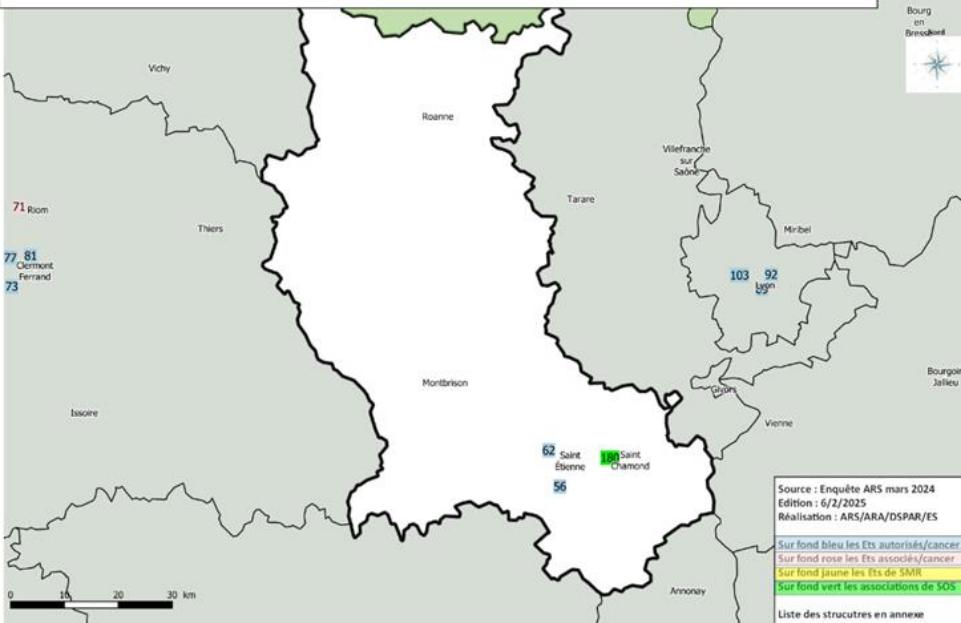
## Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023

### Soutien psychologique des proches & aidants - LOIRE



Ets_Aut	50	420000010	CH de Roanne	Ets_Aut	62	420785354	Hôpital Nord - CHU42
Ets_Aut	56	420010050	Clinique Mutualiste MFL SSAM	SMR	53	420000242	CH Georges Claudinon
Ets_Aut	57	420011413	Hôpital Privé de la Loire	SMR	54	420000267	CH du Forez Site de Feurs
Ets_Aut	58	420780504	Clinique du Parc St Priest en Jarez	SMR	55	420000275	CH de Saint Bonnet Le Château
Ets_Aut	59	420780637	CH du Gier - MCO	SMR	60	420782096	Centre Médical MFL SSAM des 7 Collines
Ets_Aut	61	420782310	Clinique du Renaison	Asso	157		Comité dép. 42 - Ligue contre le cancer

Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023  
Préservation de la fertilité - LOIRE

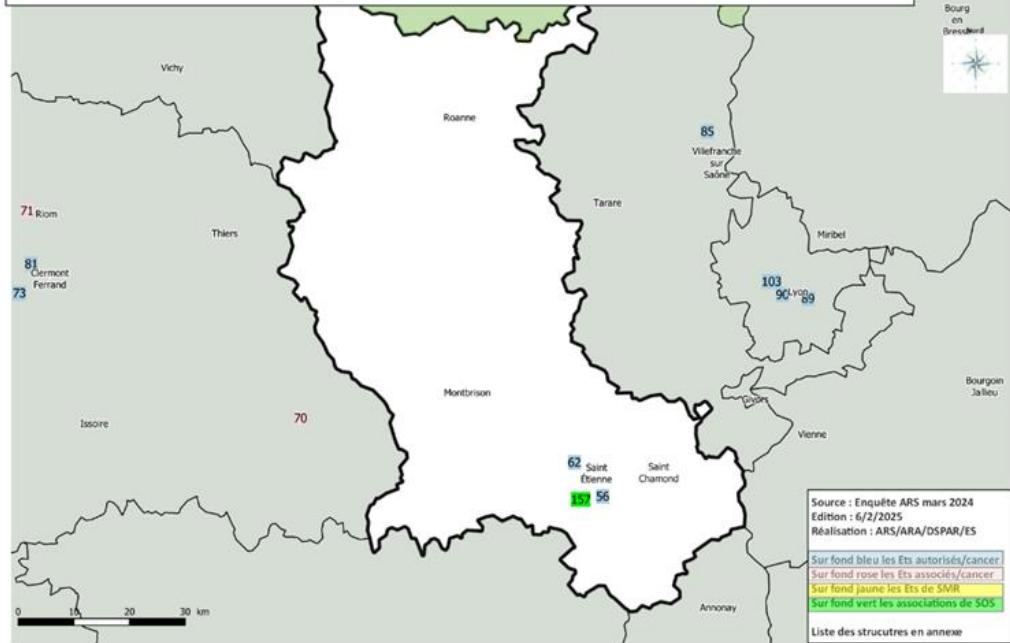


Ets_Aut	56	420010050	Clinique Mutualiste MFL SSAM
Ets_Aut	62	420785354	Hôpital Nord - CHU42
Asso	157	Comité départemental 42 - Ligue contre le cancer	

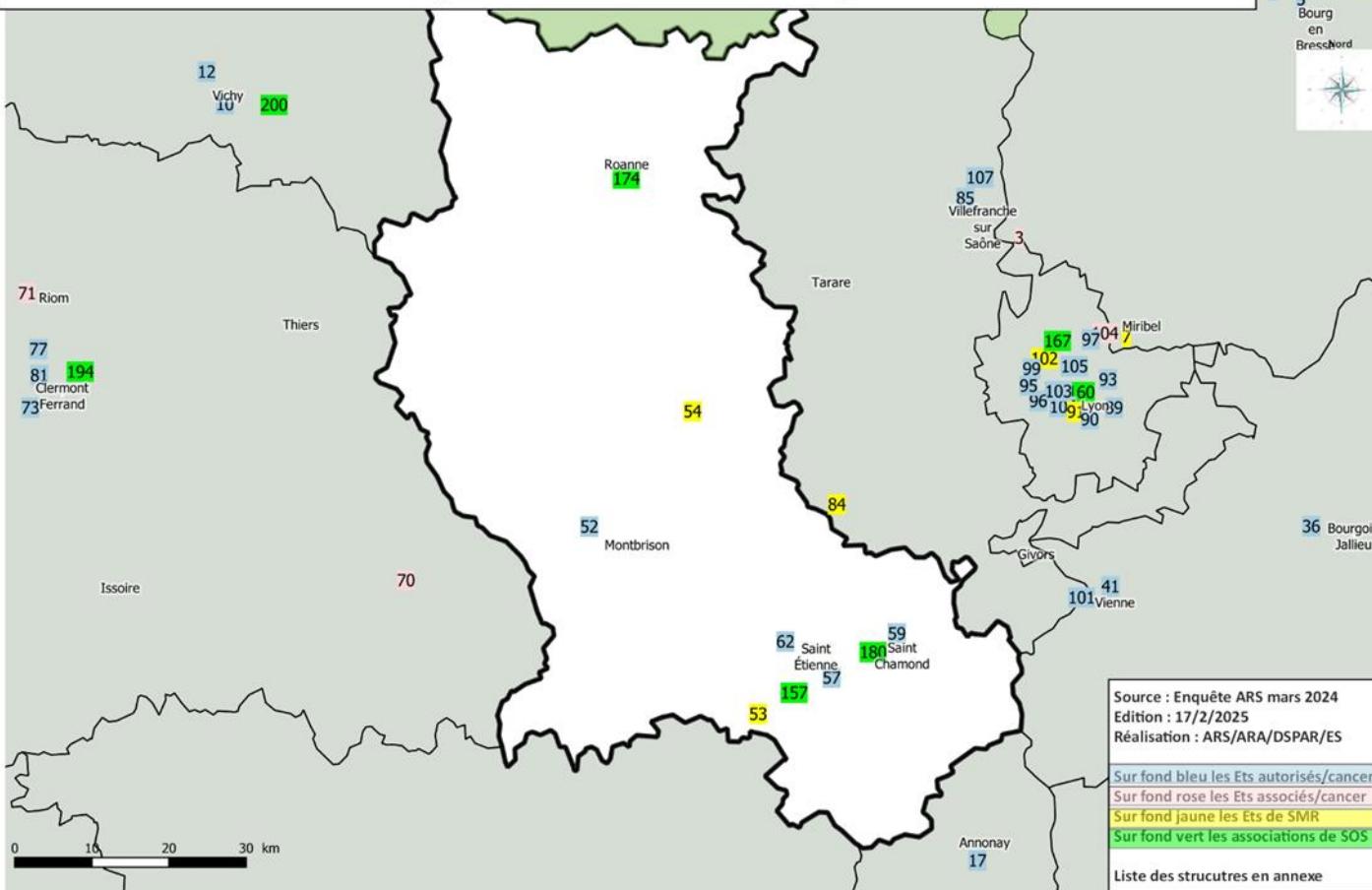
Ets_Aut	56	420010050	Clinique Mutualiste MFL SSAM
Ets_Aut	62	420785354	Hôpital Nord - CHU42
Asso	180		Jeune et Rose

## Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023

### Prise en charge des troubles de la sexualité - LOIRE



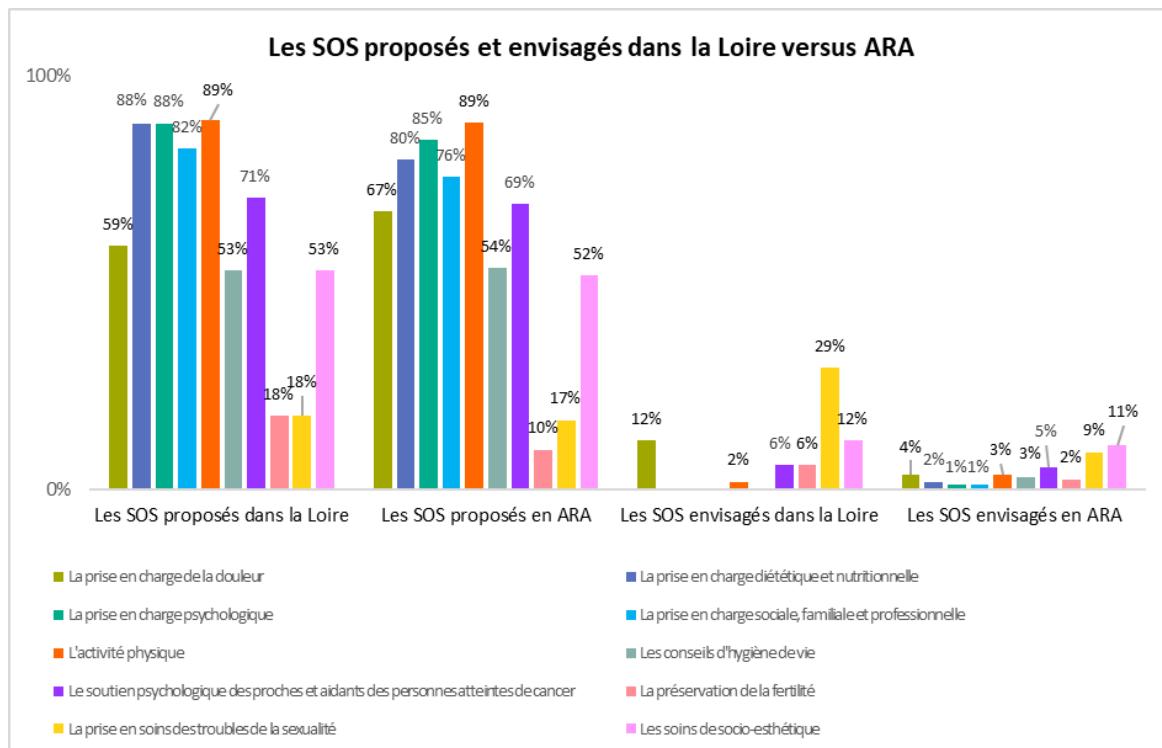
## Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023 Prise en charge des soins de socio-esthétique - LOIRE



Ets_Aut	52	420000226	CH du Forez Site de Montbrison	SMR	54	420000267	CH du Forez Site de Feurs
Ets_Aut	57	420011413	Hôpital Privé de la Loire	Asso	157		Comité dép. 42 - Ligue contre le cancer
Ets_Aut	59	420780637	CH du Gier - MCO	Asso	174		Femmes avant tout
Ets_Aut	62	420785354	Hôpital Nord - CHU42	Asso	180		Jeune et Rose
SMR	53	420000242	CH Georges Claudinon				

### 3.3 Les SOS proposés et envisagés dans la Loire versus ARA

- Question n° 3 : Quels sont les types de SOS proposés par votre établissement ?
- Question n° 4 : Est-ce que votre structure envisage de proposer d'autres SOS ?
- Question n° 5 : Si oui, le(s)quel(s) ?



\* Les pourcentages sont calculés sur la base du nombre de structures répondantes et proposant des SOS dans le département et incluant les structures APA et DAPAP uniquement pour le SOS activité physique.

#### Détail des SOS proposés par structure

	La prise en charge de la douleur	La prise en charge diététique et nutritionnelle	La prise en charge psychologique	La prise en charge sociale, familiale et professionnelle	L'activité physique	Les conseils d'hygiène de vie	Le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer	La préservation de la fertilité	La prise en soins des troubles de la sexualité	Les soins de socio-esthétique
<b>Etablissements sanitaires</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>6</b>
<i>Dont ES autorisés au traitement du cancer</i>	5	7	8	6	3	4	7	2	2	4
<b>Associations</b>		3	2	2	2	1	1	1	1	3
<b>APA/DAPAP</b>					39					
<b>Total général Loire</b>	<b>10</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>14</b>	<b>50</b>	<b>9</b>	<b>12</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>9</b>

L'offre en SOS est largement proposée par les établissements sanitaires excepté pour l'activité physique pour laquelle les structures APA et DAPAP prédominent.

Concernant le socle de base de 4 SOS, sur les 8 établissements autorisés au traitement du cancer répondant 5 proposent la prise en charge de la douleur, 7 la prise en charge diététique et nutritionnelle, 8 la prise en charge psychologique et 6 la prise en charge sociale, familiale et professionnelle.

Le département de la Loire **se situe au-dessus ou autour de la moyenne régionale** (tous types de structures confondues) **pour 9 SOS sur 10**, avec :

- 15 structures proposant une prise en charge diététique et nutritionnelle, dont 7 établissements sanitaires autorisés au traitement du cancer, 5 Ets de SMR et 3 associations représentant une offre de 88 % du territoire pour une offre régionale de 80 %.
- 15 structures proposant une prise en charge psychologique, dont 8 établissements sanitaires autorisés au traitement du cancer, 5 Ets de SMR et 2 associations représentant une offre départementale de 88 % pour une offre régionale de 85 %.
- 14 structures, dont 6 établissements sanitaires autorisés au traitement du cancer, 6 Ets de SMR et 2 associations, proposant une prise en charge sociale, familiale et professionnelle représentant une offre sur le territoire de 82 % pour une offre régionale de 76 %.
- 50 structures du département proposent de l'activité physique, dont 39 APA/DAPAP, 2 associations, **3 établissements autorisés au traitement du cancer et les 6 Ets de SMR** représentant une offre départementale de 89 %, identique à celle de la région.
- 9 structures, dont 4 établissements autorisés au traitement du cancer, proposent des conseils d'hygiène de vie, représentant une offre sur le territoire de 53 % pour une offre régionale de 54 %.
- 12 structures proposant un soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer, dont 7 établissements sanitaires autorisés au traitement du cancer, représentant une offre du territoire de 71 % pour une offre régionale de 69 %.
- 3 structures, dont 2 établissements autorisés au traitement du cancer proposent la **préservation de la fertilité, représentant une offre départementale de 18 % versus 10 % en région.**
- 3 structures, dont 2 établissements autorisés au traitement du cancer proposent la prise en soins des troubles de la sexualité, soit une offre sur le territoire de 18 % contre 17 % au niveau régional. **A noter que seuls 22 % des établissements autorisés au traitement du cancer la proposent (2/9).**
- 9 structures, dont 4 établissements autorisés au traitement du cancer proposent des soins socio-esthétiques et 3 associations, représentant une offre sur le département de 53 %, contre 52 % au niveau régional.

Concernant la prise en charge de la **douleur**, 10 établissements sanitaires dont 5 autorisés au traitement du cancer proposent ce SOS, ce qui représente une offre territoriale de 59 %, inférieure à l'offre régionale de 67 %. **A noter que seuls 56 % des établissements autorisés au traitement du cancer du département la proposent (5 Ets autorisés sur les 9 que compte le département).**

Six établissements sanitaires, dont 2 autorisés au traitement du cancer et 2 associations, soit **8 structures sur 56 (14 %), envisagent de développer les SOS suivants :**

- La prise en charge de la douleur est envisagée par un établissement autorisé au traitement du cancer et un établissement de SMR.
- La prise en charge diététique et nutritionnelle est envisagée par 2 associations.
- La prise en charge psychologique, la prise en charge sociale, familiale et professionnelle et les conseils d'hygiène de vie sont envisagés par 3 associations (1 SOS par association).
- L'activité physique est envisagée par un seul établissement autorisé au traitement du cancer.
- Le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer est envisagé par un établissement de SMR.
- La préservation de la fertilité est envisagée par un établissement de SMR qui souhaite également développer la prise en soin des troubles de la sexualité. Un établissement autorisé au traitement

du cancer et une association envisagent également de proposer la prise en soins des troubles de la sexualité.

- Le développement, des soins socio-esthétiques est envisagé par un établissement autorisé au traitement du cancer, un établissement de SMR et 2 associations.

A noter que dans le développement des SOS envisagés, un établissement autorisé au traitement du cancer souhaite proposer 3 SOS sur 6 qu'il ne dispense pas, à savoir, la prise en charge de la douleur, l'activité physique et la prise en soins des troubles de la sexualité.

**Quoi qu'il en soit, l'offre en SOS envisagée par ces 8 structures est cohérente au regard de l'offre actuellement proposée puisqu'elle vise à renforcer l'offre en matière de prise en charge de la douleur, de la préservation de la fertilité, des troubles de la sexualité et du soutien psychologique aux proches/aidants qui sont proposés par moins de 71 % des structures. Enfin, l'offre en soins socio-esthétiques qui ne font pas partie du panier de soins à ce jour serait aussi renforcée sur le département.**

**On constate dans la Loire, que l'offre en activité physique est peu proposée par les établissements autorisés (3 sur 8) et 1 seul établissement envisage son développement. Ce SOS est proposé par la totalité des établissements de SMR du département.**

Sur les 3 établissements autorisés au traitement du cancer (sur 8 répondants) ne proposant pas en totalité le socle de base des 4 SOS, seule la prise en charge de la douleur est envisagée par un seul établissement.

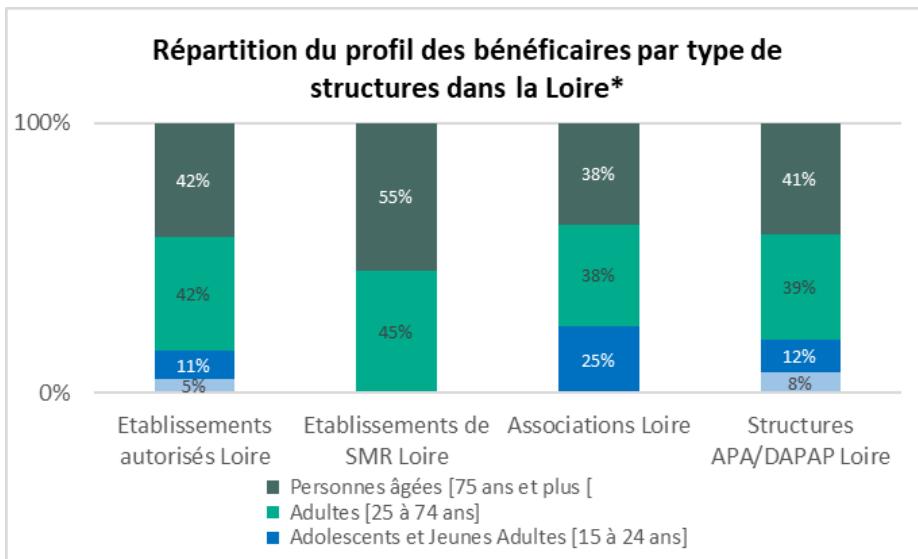
Finess	Raison sociale	Propose la prise en charge de la douleur	Envisage la prise en charge de la douleur	Propose la prise en charge diététique et nutritionnelle	Envisage la prise en charge diététique et nutritionnelle	Propose la prise en charge psychologique	Envisage la prise en charge psychologique	Propose la prise en charge sociale, familiale et professionnelle	Envisage la prise en charge sociale, familiale et professionnelle
420000226	CH du Forez Site de Montbrison	Non	Non	Non	Non	Oui		Non	Non
420010050	Clinique Mutualiste MFL SSAM	Non	Non	Oui		Oui		Non	Non
420780504	Clinique du Parc St Priest en Jarez	Non	Oui	Oui		Oui		Oui	

### 3.4 Le profil des bénéficiaires dans la Loire versus ARA

→ Question n° 7 : Quel est le profil des bénéficiaires ?

Sur les 56 structures de la Loire, toutes ont déclaré des bénéficiaires :

- 7 structures APA et un établissement autorisé au traitement du cancer prennent en charge les enfants ;
- 11 structures APA, 2 établissements autorisés au traitement du cancer et 2 associations prennent en charge les AJA ;
- Les adultes (25-74 ans) sont pris en charge dans 36 structures APA/DAPAP, 13 établissements sanitaires, dont 8 autorisés au traitement du cancer et 3 associations ;
- Les personnes âgées de plus de 75 ans sont prises en charge dans 36 structures APA/DAPAP, la totalité des établissements sanitaires dont 8 autorisés au traitement du cancer et 1 association.



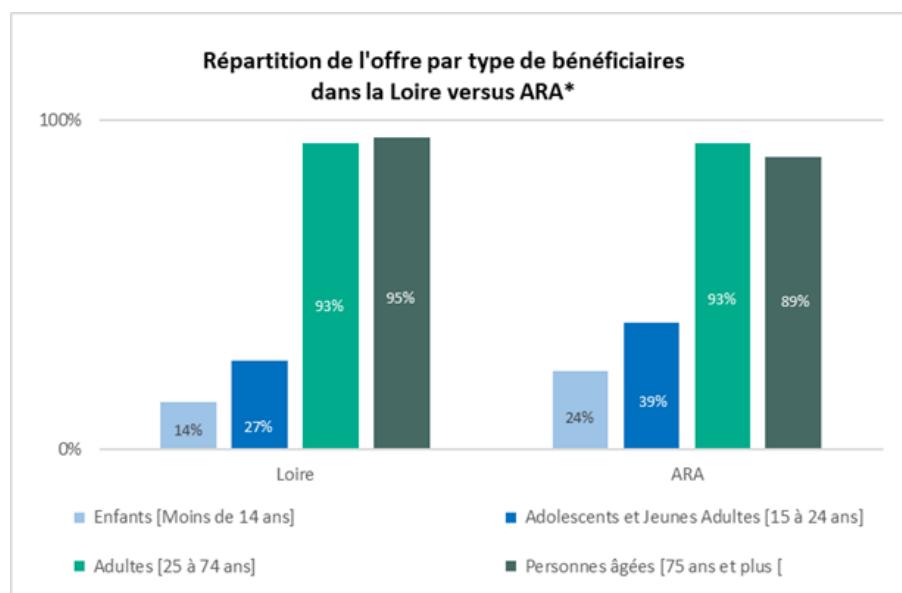
\* Le pourcentage correspond au nombre de structures ayant déclaré une tranche d'âge de bénéficiaires sur le nombre total de réponses déclarées par type de structures du département toutes tranches d'âge confondues (ex : 1 Ets autorisé au traitement du cancer a déclaré une offre à destination des enfants de moins de 14 ans sur un nombre total de 19 réponses toutes tranches d'âge confondues des Ets autorisés, ce qui représente une offre de 5 %).

L'offre en SOS s'adresse essentiellement aux adultes et personnes âgées de plus de 75 ans et de manière assez homogène pour les établissements autorisés (42 %) et les associations (38 %).

L'offre en SOS des établissements de SMR s'adresse à 55 % aux personnes âgées de plus de 75 ans et à 45 % aux adultes (25-74 ans).

L'offre en SOS s'adressant aux enfants de moins de 14 ans dans la Loire est proposée uniquement par un établissement autorisé (5 %) et les structures APA/DAPAP (8 %). Aucune association ligérienne ne propose de prise en charge en SOS aux enfants de moins de 14 ans.

L'offre en SOS à destination des AJA est proposée à 25 % par les associations, à 12 % par les structures APA/DAPAP et 11 % par les établissements autorisés.



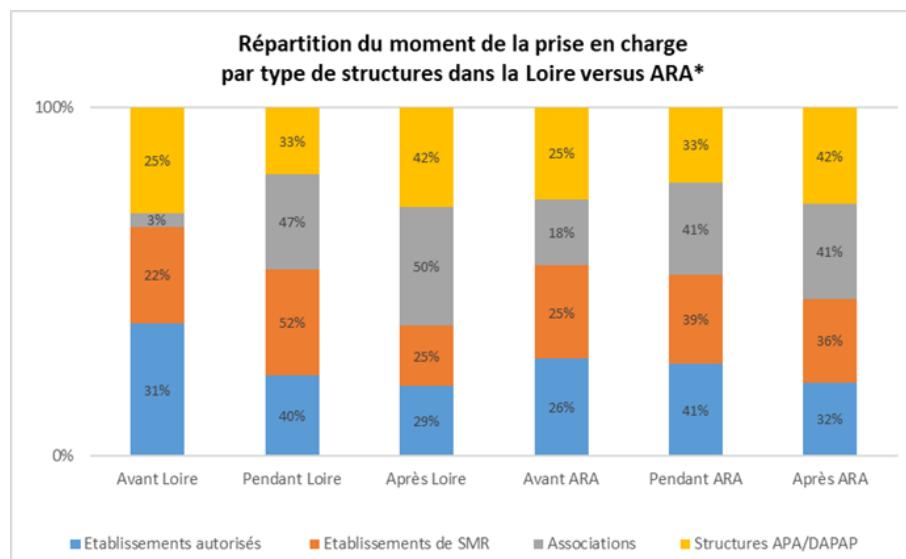
\* Le calcul du pourcentage est effectué par rapport au nombre de structures ayant déclaré des tranches d'âge de bénéficiaires sur le total des structures de la région.

93 % des structures de la Loire proposent une prise en charge aux adultes (25-74 ans), ce qui situe le département au même niveau que la région. Et 95 % des structures s'adressent à des adultes de plus de 75 ans, ce qui situe le département au-dessus de la moyenne régionale avec 95 % contre 89 %.

L'offre des structures de la Loire à destination des enfants et des AJA est inférieure à celle de la région avec 41 % des structures du département proposant une prise en charge en SOS à destination de ces bénéficiaires versus 63 % en ARA.

### 3.5 La répartition du moment de la prise en charge de chaque SOS dans la Loire versus ARA

→ Question n° 8 : (pour chacun des SOS) ce soin est proposé avant le traitement, pendant le traitement, après le traitement ?



\* Le calcul du pourcentage est effectué par rapport aux réponses de chaque structure pour chaque SOS aux 3 étapes de la prise en charge sur le total cumulé des réponses (exemple : 38 SOS sont préposés avant le traitement par les établissements autorisés dans la Loire sur un total de 123 réponses avant/pendant/après, soit 31 %)

**Dans la Loire, comme au niveau régional, toutes les structures proposent des SOS aux trois grandes étapes, avant, pendant et après le traitement.**

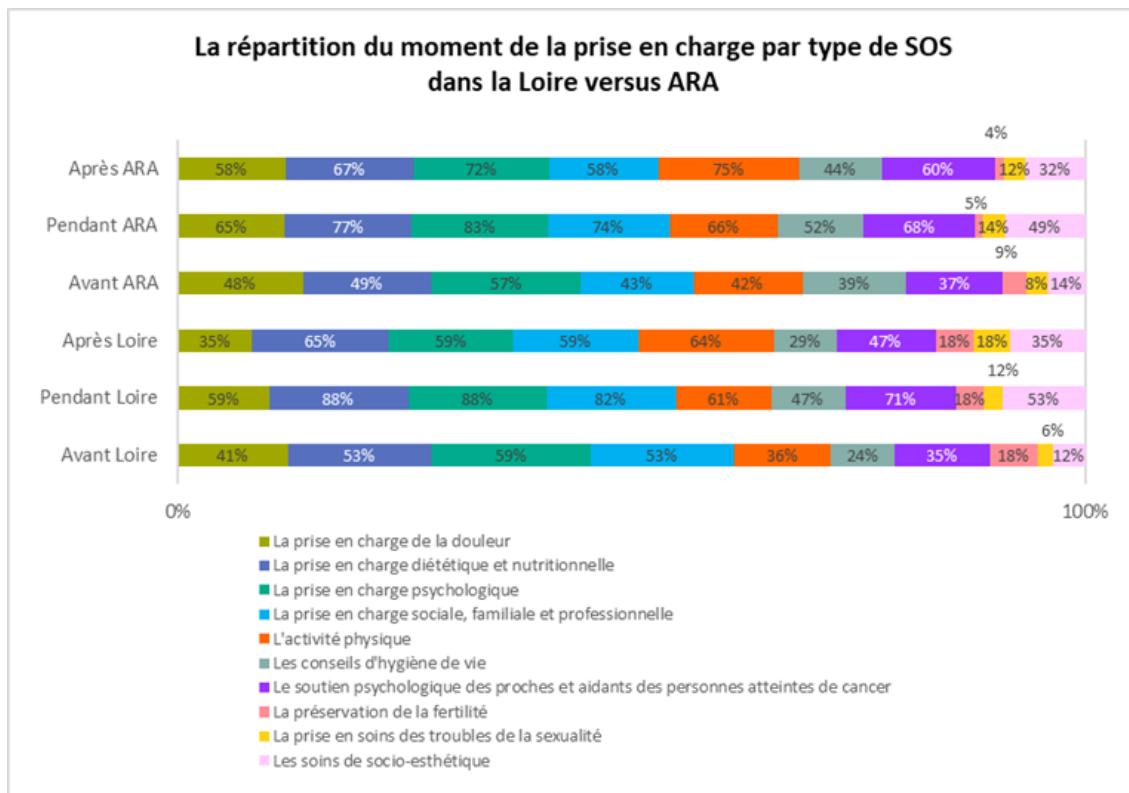
On constate que l'offre des **établissements autorisés avant le traitement** est supérieure à l'offre régionale (31 % versus 26 %). L'offre émanant des **associations avant le traitement** est très en-dessous de la moyenne régionale avec 3 % contre 18 %.

**Pendant le traitement**, l'offre des **établissements de SMR**, avec 52 %, est très supérieure à l'offre régionale de 39 %.

**Après le traitement**, l'offre des **associations** est également supérieure à l'offre régionale avec 50 % dans la Loire contre 41 % au niveau régional. L'offre des établissements autorisés et de SMR est par contre inférieure à l'offre régionale.

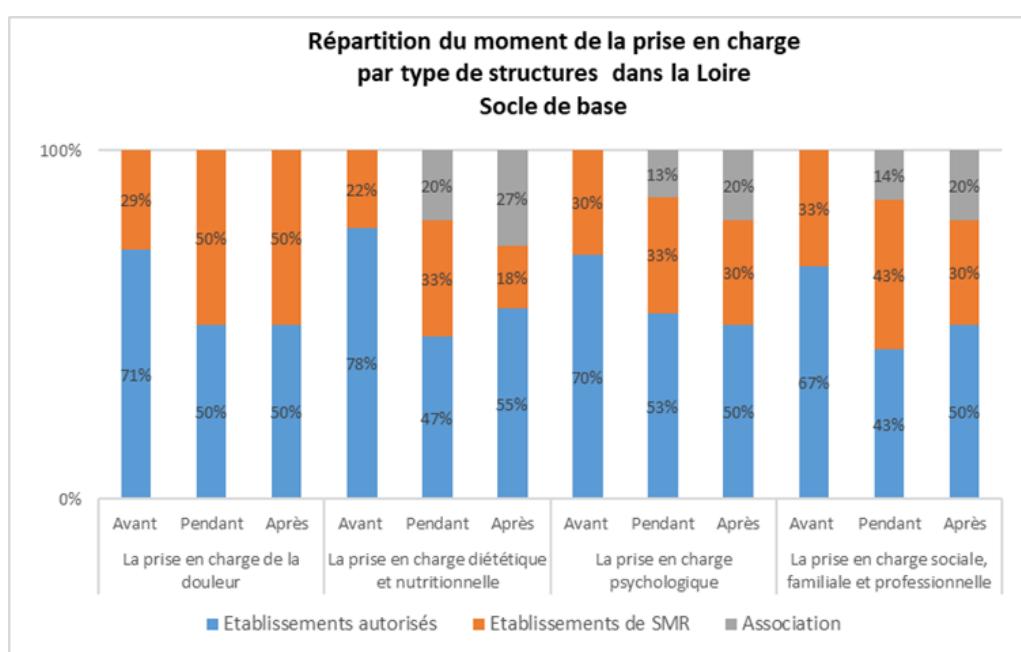
Toutes structures confondues, l'offre par SOS sur le département fait apparaître que le **socle de base est plutôt proposé pendant le traitement**, tout comme les **conseils d'hygiène de vie, le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer et les soins socio-esthétiques**, comme au niveau régional.

De la même manière, l'activité physique est plutôt proposée après le traitement (et pendant le traitement). A la différence de la région, dans la Loire, la préservation de la fertilité est proposée à part égale aux trois étapes du traitement alors qu'au niveau régional elle est plutôt proposée avant ; ce qui peut questionner. Quant à la prise en soins des troubles de la sexualité, alors que ces derniers sont proposés plutôt pendant le traitement au niveau régional, dans le département de la Loire, ils sont plutôt dispensés après le traitement.

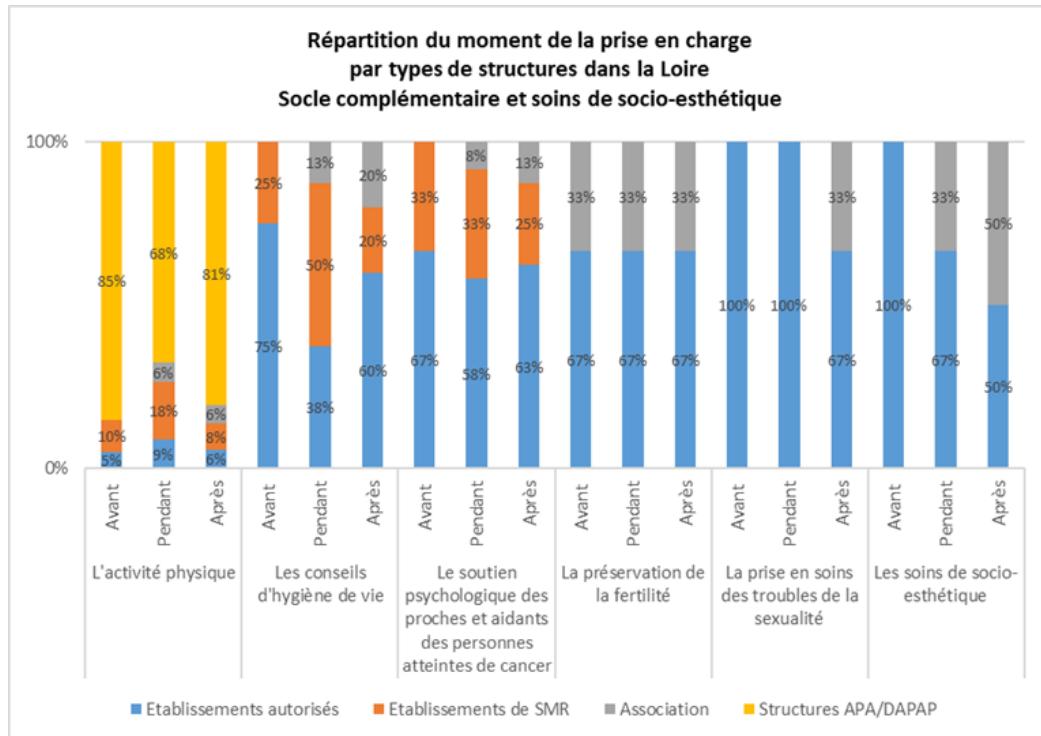


Les 4 SOS du socle de base sont proposés majoritairement par les établissements autorisés au traitement du cancer aux trois phases de traitement et de façon prédominante avant les traitements.

La prise en charge de la douleur est proposée majoritairement avant le traitement ; il en est de même pour la prise en charge diététique et nutritionnelle, la prise en charge psychologique et la prise en charge sociale, familiale et professionnelle.



Les établissements de SMR proposent la prise en charge de la douleur à parts égales (50 %) pendant et après le traitement et les 3 autres SOS plutôt pendant le traitement. Les associations assurent les prises en charge, diététique et nutritionnelle, psychologique et sociale, familiale et professionnelle après le traitement dans 20 % des cas et plus.



Dans la Loire, les 5 SOS du socle complémentaire et les soins de socio-esthétique sont proposés.

L'activité physique est proposée plutôt avant le traitement par les structures APA/DAPAP. A noter que 10 structures APA n'ont pas répondu à la question.

Les conseils d'hygiène de vie sont proposés majoritairement avant le traitement par les établissements autorisés au traitement du cancer, les Ets de SMR à 50% pendant les traitements et les associations les proposent pendant et après le traitement.

Le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer est proposé aux 3 phases du traitement par les établissements autorisés et les établissements de SMR et les associations interviennent pendant et après le traitement.

**La préservation de la fertilité est proposée majoritairement et à parts égales aux 3 phases du traitement par 2 établissements autorisés au traitement du cancer. Une association propose également ce SOS aux 3 étapes du traitement.**

La prise en soins des troubles de la sexualité est proposée à 100% par les établissements autorisés avant et pendant le traitement. Une association intervient après le traitement.

Concernant les soins de socio-esthétique, ils sont proposés par les établissements autorisés au traitement du cancer et les associations : uniquement par les établissements autorisés avant le traitement, majoritairement par ces établissements pendant le traitement et dans la même proportion après le traitement avec les associations (50 %).

### 3.6 Les professionnels intervenant pour chaque SOS dans la Loire

→ Question n° 9 (pour chacun des 10 SOS) : Quel est le titre du/des professionnel(s) intervenant(s) ?

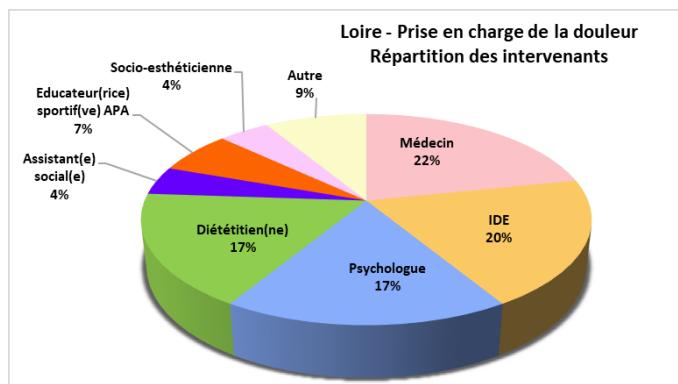
→ Questions n° 10 (déclinée pour chaque SOS) : Parmi ces professionnels, y-a-t-il des professionnels extérieurs ? Non/Oui : en libéral/en association. Si en association, veuillez préciser, la ou les associations à laquelle/auxquelles ils appartiennent.

Cette analyse présente le profil des intervenants pour chaque SOS. Les données sont calculées de la manière suivante :

- Chaque structure répondante a indiqué le type d'intervenants pour chaque SOS et non le nombre de professionnels.
- Le calcul du pourcentage de l'offre a été réalisé en partant du nombre de réponses sur le nombre total de structures du département (ex : 10 Ets sur 17 structures (Ets + associations) ont un médecin sur la prise en charge de la douleur, ce qui représente 59 % de l'offre en médecins sur ce SOS. Ramenée à l'offre globale de tous les intervenants de la totalité des structures du département sur la prise en charge de la douleur, les médecins représentent 22 % des intervenants).
- Concernant l'activité physique, le total des structures du département est exprimé hors structures APA et DAPAP, la question des intervenants n'ayant pas été posée dans le questionnaire qui leur était destiné.
- La liste des intervenants classés dans la rubrique "Autre\*" est détaillée dans un tableau.

Concernant le socle de base des 4 SOS en établissements de santé, l'intervention des médecins et des IDE ligériens dans la prise en charge de la douleur est prédominante.

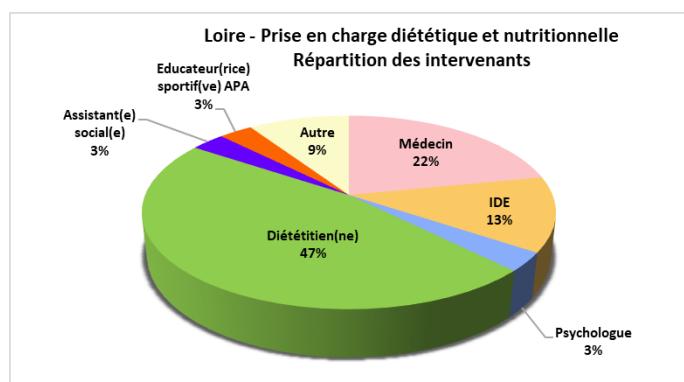
	Nombre d'établissements autorisés et de SMR ayant déclaré l'intervention de médecins et IDE							
	La prise en charge de la douleur		La prise en charge diététique et nutritionnelle		La prise en charge psychologique		La prise en charge sociale, familiale et professionnelle	
Médecins Loire	10	71%	7	50%	5	36%	2	14%
Médecins ARA	100	81%	75	60%	56	45%	39	31%
IDE Loire	9	64%	4	29%	4	29%	2	14%
IDE ARA	108	87%	60	48%	47	38%	35	28%

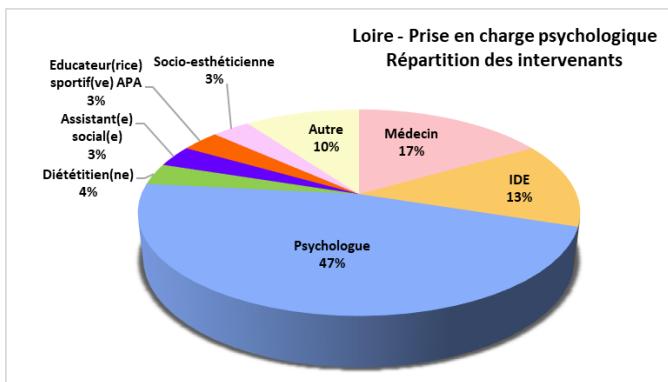


Les professionnels intervenant sur la prise en charge de la douleur ne sont présents que dans les établissements de santé de la Loire et sont principalement des médecins, IDE et psychologues.

Concernant la prise en charge diététique et nutritionnelle, tous les professionnels, hormis les socio-esthéticiennes, interviennent en établissements et seuls des diététicien(ne)s et des pairs-aidants (\* Autre) interviennent en associations.

La répartition des professionnels de la diététique et de la nutrition est supérieure dans la Loire avec 47 % pour une offre de 40 % au niveau régional.

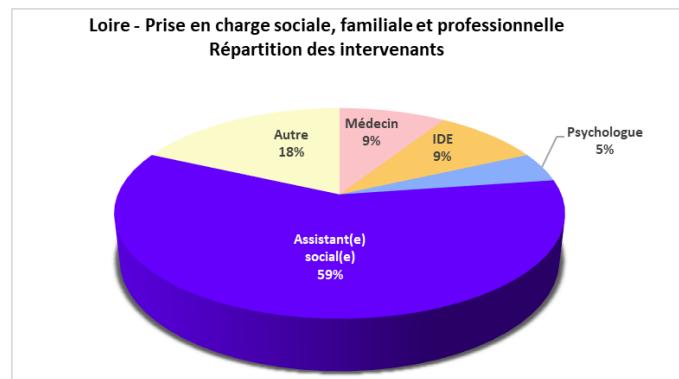




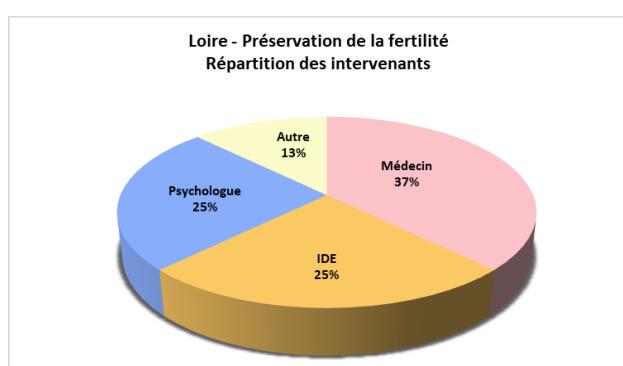
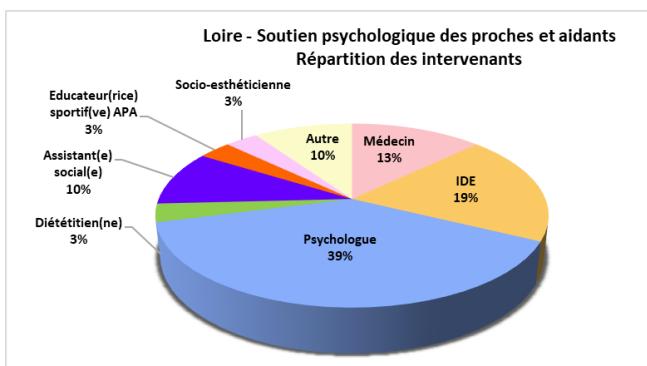
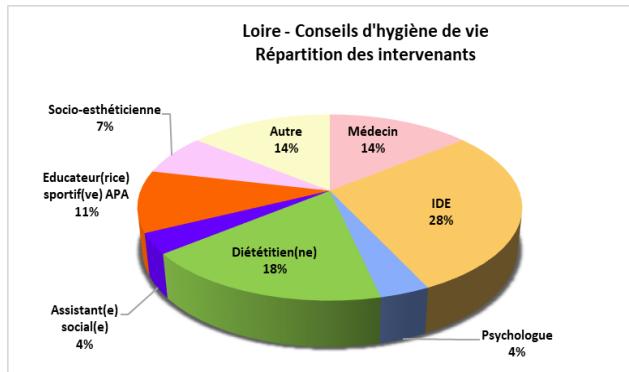
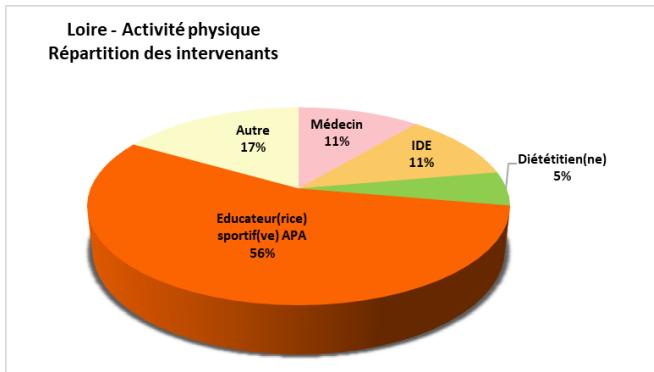
Ce sont les assistantes sociales qui assurent ce SOS à hauteur de 59 % des cas.

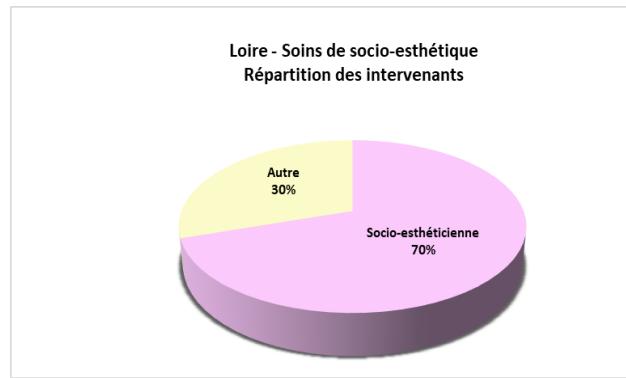
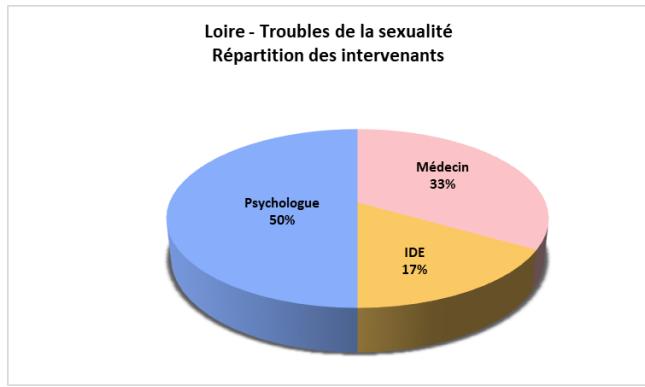
Le pourcentage d'assistants sociaux intervenant au titre de la prise en charge sociale, familiale et professionnelle dans la Loire est bien supérieur à la moyenne régionale, avec 59 % contre 47 %.

Ce sont les psychologues qui assurent ce SOS à hauteur de 47 % des cas. On peut s'interroger sur la place d'assistantes sociales, d'éducateurs APA ou de socio-esthéticiennes pour la PEC psychologique. Le pourcentage de psychologues intervenant pour ce SOS est supérieur à la moyenne régionale qui est de 40 %.



Concernant les SOS du socle complémentaire proposés dans la Loire, on note que les médecins et les IDE interviennent systématiquement dans les soins proposés, comme au niveau régional, hormis pour les soins de socio-esthétiques.





Les professionnels répertoriés dans la catégorie "Autre" sont listés en annexe. Ils interviennent dans les toutes les prises en charge, hormis les troubles de la sexualité.

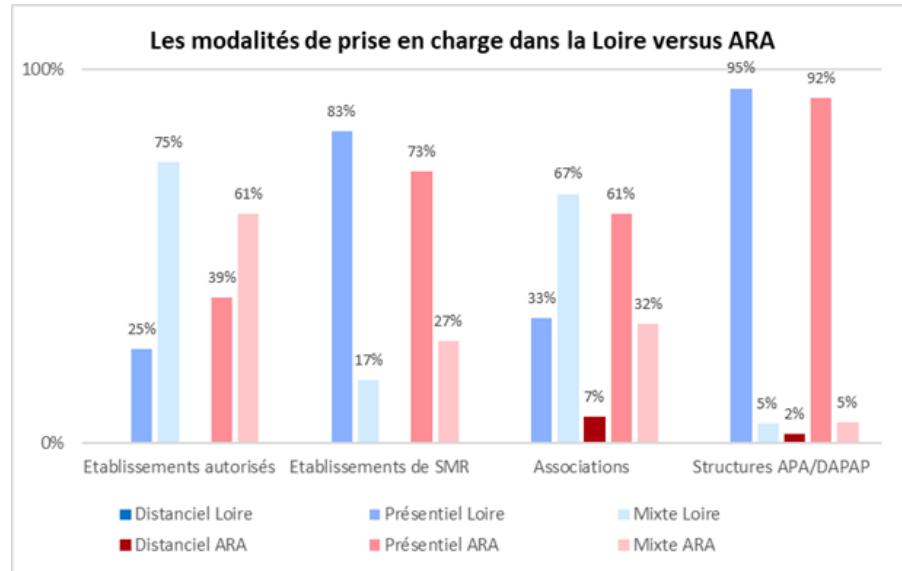
Parmi les différents intervenants, certains sont extérieurs aux établissements de santé. Dans la Loire, des professionnels libéraux interviennent en complément des professionnels des établissements au sein des établissements autorisés au traitement du cancer au titre des prises en charge, de la douleur, diététique et nutritionnelle, psychologique, de l'activité physique et de la prise en soins des troubles de la sexualité.

Cinq associations interviennent également au sein de 2 établissements autorisés au traitement du cancer et 4 établissements de SMR pour 6 SOS sur 10.

Type Ets	<i>La prise en charge diététique et nutritionnelle</i>	<i>La prise en charge psychologique</i>	<i>L'activité physique</i>	<i>Les conseils d'hygiène de vie</i>	<i>Le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer</i>	<i>Les soins de socio-esthétique</i>
CH de Roanne	Autorisé		CAMI 42			
Hôpital Nord - CHU 42	Autorisé		LCC 42	Eveil des sens		Eveil des sens
CH de Charlieu	SMR		Siel Bleu			
CH Georges Claudinon	SMR				JALMALV Aumôniers	
CH du Forez site de Feurs	SMR		LCC 42			
Centre médical MFL SSAM des 7 Collines	SMR	LCC 42	LCC 42	LCC 42	LCC 42 JALMALV	

### 3.7 Les modalités de prise en charge dans la Loire versus ARA

→ Question n° 13 : (pour chacun des 10 SOS) Quelles sont les modalités de prise en charge proposées pour ce soin de support ?



La Loire se situe au-dessus de la moyenne régionale pour les **prises en charges en présentiel** (80 % versus 75 %) et en-dessous de la moyenne régionale pour les prises en charges en mixte (présentiel et distanciel) avec 20 % versus 22 % en région.

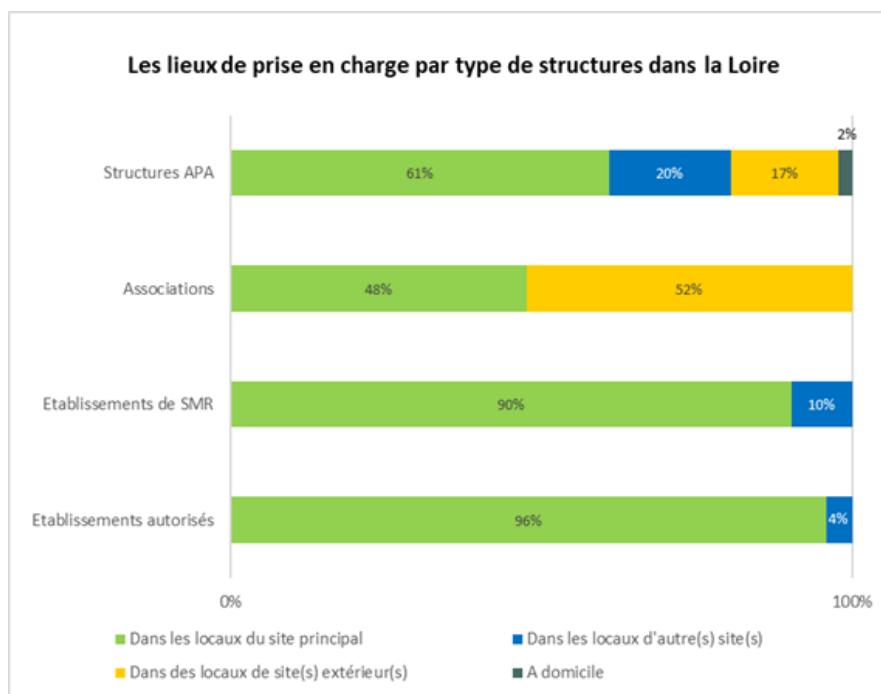
La prise en charge en **SOS mixte** concerne **75 % des établissements autorisés** de la Loire, versus 61 % au niveau régional et **67 % pour les associations de la Loire** versus 32 % en région.

Les **établissements de SMR et les structures APA/DAPAP** dispensent leurs SOS de façon prépondérante **en présentiel** respectivement 83 % et 95 % versus le niveau régional de 73 et 92 %.

**Aucun SOS n'est dispensé uniquement en distanciel** dans la Loire.

### 3.8 Les lieux de prise en charge dans la Loire versus ARA

→ Question n° 14 : (pour chacun des 10 SOS) Si en présentiel, où sont-ils réalisés ?



Comme au niveau régional, on note que les établissements sanitaires dispensent leurs SOS au sein de leurs locaux principaux à plus de 90 %.

A la différence de la région, les associations ligériennes ne proposent pas de SOS à domicile. La prise en charge dans des locaux de sites extérieurs est supérieure à la PEC régionale avec 52 % dans la Loire contre 39 % en ARA.

L'offre des structures APA/DAPAP est réalisée aussi bien dans les locaux (de façon prépondérante) que dans des sites extérieurs ou à domicile bien que dans un très faible pourcentage (2 % contre 10 % au niveau régional).

## 4. Synthèse

Dans la Loire, sur **150 structures interrogées**, **60 ont répondu** à l'enquête (les réponses partielles à l'enquête ne sont pas prises comptabilisées) soit **40 % de répondants**.

**56/60 structures** proposent des SOS soit : (voir cartographies pages 7 à 16)

- **14 établissements sanitaires** dont 8 établissements autorisés au traitement du cancer et 6 établissements de SMR,
- **3 associations**,
- **38 structures APA et 1 DAPAP**.

L'offre en SOS dans la Loire se situe **au-dessus ou autour** de la moyenne régionale concernant **9 SOS proposés sur 10**. L'offre en SOS proposée pour la **prise en charge de la douleur est bien en-dessous de la moyenne avec moins de 60 %**.

Cette offre en SOS est largement proposée par les **établissements sanitaires excepté pour l'activité physique pour laquelle les structures APA et DAPAP prédominent**. Concernant l'activité physique, à noter **que 3 établissements autorisés au traitement du cancer sur 8 la proposent**. **5 établissements autorisés au traitement du cancer sur 8 proposent les 4 SOS du socle de base**. Un seul établissement autorisé au traitement du cancer qui ne propose que 3 SOS sur 4 du socle de base **envisage de développer la prise en charge de la douleur**. 5 établissements de SMR sur 6 proposent les 4 SOS du socle de base, un établissement de SMR ne propose que la prise en charge sociale, familiale et professionnelle et envisage de développer la prise en charge de la douleur.

Dans la Loire, 8 structures **envisagent de développer 6 SOS**, versus 9 au niveau régional et de façon cohérente pour renforcer l'offre existante inférieure à 71 % dont la **PEC de la douleur, la préservation de la fertilité, le soutien psychologique des proches/aidants** et tout particulièrement la prise en soins des **troubles de la sexualité** sans oublier les **soins socio-esthétiques**.

La **répartition de l'offre par type de bénéficiaires** dans la Loire est **supérieure** à celle de la région pour les personnes âgées de plus de 75 ans, identique pour les adultes et inférieure pour les enfants de moins de 14 ans et les AJA.

Dans la Loire, comme au niveau régional, **toutes les structures proposent des SOS aux trois grandes étapes, avant, pendant et après le traitement**.

**Les 4 SOS du socle de base sont proposés majoritairement par les établissements autorisés aux trois phases de traitement et de façon prépondérante avant le traitement**.

On constate que :

- l'offre des **établissements autorisés avant le traitement** est supérieure à l'offre régionale, avec 31 % contre 26 %.
- l'offre émanant des **associations avant le traitement** est très en-dessous de la moyenne régionale avec 3 % contre 18 %.
- l'offre des **établissements de SMR pendant le traitement** représentant 52 % est très supérieure à l'offre régionale de 39 %.
- **l'offre des associations après le traitement** est également supérieure à l'offre régionale avec 50 % contre 41 % au niveau régional.

La prise en charge en SOS par les établissements autorisés au traitement du cancer dans la Loire est supérieure (par rapport au niveau régional) en présentiel et inférieure en mixte. Les prises en charge dans les établissements de SMR et les structures APA/DAPAP se font de façon prépondérante en présentiel. La prise

en charge en SOS par les associations ligériennes se fait majoritairement en mixte. Dans la Loire, **aucun soin n'est dispensé en distanciel**.

Concernant les **lieux de prise en charge des SOS**, toutes les structures ligériennes offrent les soins majoritairement **au sein de leurs locaux**, avec des moyennes supérieures à la région.

Contrairement à la région, **les associations du département ne proposent pas de soins à domicile, mais elles dispensent plus de soins dans des locaux extérieurs** (52 % contre 39 % au niveau régional).

La prise en charge en SOS par des structures APA/DAPAP à domicile est inférieure à celle de la région (2 % contre 10 %).

## Annexe

### Détail des professionnels intervenant répertoriés dans la rubrique "Autre"

		Prise en charge de la douleur		Prise en charge diététique et nutritionnelle		La prise en charge psychologique		La prise en charge sociale, familiale et professionnelle		L'activité physique		Les conseils d'hygiène de vie		Le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer		La préservation de la fertilité		Les troubles de la sexualité		Les soins de socio-esthétique	
Acupuncteur	x																				
Aides-soignants		x	x								x		x		x						
Aides-soignants formés à la RESC (résonnance sous-cutanée)	x																				
Art thérapeute				x																	
Cadre de santé				x	x			x		x		x	x		x		x				
CESF (Conseillère en Economie Sociale et Familiale)						x			x					x							
Equipe Mobile addictologie		x	x							x		x									
Ergothérapeute	x								x	x											
Hypnothérapeute	x			x							x										
IPA		x	x	x							x		x								
Kinésithérapeute	x							x													
Manipulateur radio											x			x							
Ostéopathe	x																x			x	
Pair-aidants (jeunes patientes)		x		x		x		x		x		x					x				x
Professeur de danse, professeur de Pilate						x			x		x										
Psychanalyste				x																	
Psychologue du travail																					
Psychomotricien	x						x														
Remédiation cognitive					x																

## Détail des intervenants par type de SOS et de structures

- Médecins, IDE et psychologues

	Médecin			IDE			Psychologue		
	ES autorisés	SMR	Associations	ES autorisés	SMR	Associations	ES autorisés	SMR	Associations
Prise en charge de la douleur	5	5	0	5	4	0	4	4	0
Prise en charge diététique et nutritionnelle	3	4	0	1	3	0	1	0	0
Prise en charge psychologique	2	3	0	1	3	0	8	5	1
Prise en charge sociale, professionnelle et familiale	0	2	0	0	2	0	0	1	0
Activité physique	2	0	0	1	1	0	0	0	0
Conseils d'hygiène de vie	2	2	0	4	4	0	1	0	0
Le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer	1	3	0	2	3	1	7	4	1
La préservation de la fertilité	2	0	1	2	0	0	2	0	0
La prise en soins des troubles de la sexualité	2	0	0	1	0	0	2	0	1
Soins de socio esthétique	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total de l'offre des intervenants par catégorie de structures</b>	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>1</b>	<b>17</b>	<b>20</b>	<b>1</b>	<b>25</b>	<b>14</b>	<b>3</b>
<b>Total global de l'offre des intervenants</b>	<b>39</b>			<b>38</b>			<b>42</b>		

- Autres professionnels

	Dietéticien(ne)			Assistant(e) social(e)			Educateur sportif			Socio esthéticien(ne)			Autre		
	ES autorisés	SMR	Associations	ES autorisés	SMR	Associations	ES autorisés	SMR	Associations	ES autorisés	SMR	Associations	ES autorisés	SMR	Associations
Prise en charge de la douleur	2	0	0	2	0	0	1	2	0	1	1	0	2	2	0
Prise en charge diététique et nutritionnelle	7	5	3	1	0	0	1	0	0	0	0	0	1	1	1
Prise en charge psychologique	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	0	1	1	1
Prise en charge sociale, professionnelle et familiale	0	0	0	6	6	1	0	0	0	0	0	0	1	1	2
Activité physique	1	0	0	0	0	0	3	6	1	0	0	0	0	2	1
Conseils d'hygiène de vie	2	3	0	1	0	0	1	2	0	1	1	0	2	1	1
Le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer	1	0	0	1	1	1	0	0	1	0	1	0	0	2	1
La préservation de la fertilité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
La prise en soins des troubles de la sexualité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Soins de socio esthétique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	3	0	2	1
<b>Total de l'offre des intervenants par catégorie de structures</b>	<b>14</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>12</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>12</b>	<b>9</b>
<b>Total global de l'offre des intervenants</b>	<b>25</b>			<b>21</b>			<b>19</b>			<b>13</b>			<b>28</b>		